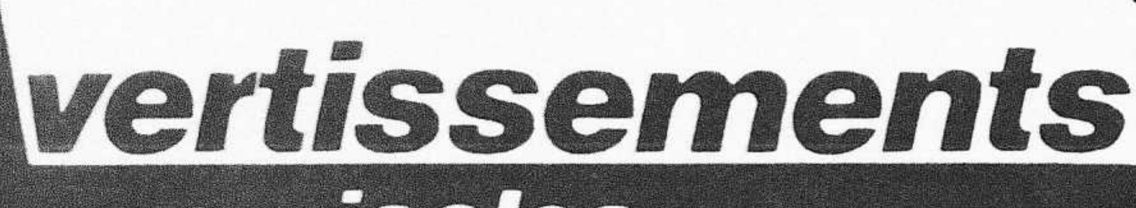
DLP 17-7-85533989 ISSN 0294 - 4693





BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 76 (14/85) du 10 Juillet 1985

AGIR : **Pyrale du maïs** dans les zones à risques
Tordeuse de la luzerne à graines dans les secteurs concernés
Cécidomyie des fleurs de la luzerne à graines (2ème traitement)

SURVEILLER : **Tychius** et **punaises mirides** sur luzerne à graines

LUZERNE A GRAINES

CECIDOMYIES DES FLEURS

Appliquer le second traitement 15 jours après le premier si ce n'a pas été fait.

TORDEUSE

C'est un petit papillon gris brunâtre dont les larves peuvent causer de très importants dégâts au niveau des gousses.

Le vol s'est intensifié ces derniers jours et une intervention se justifie dans les secteurs de **Saujon, Ile d'Oléron, Plaine de Niort** et **Plateau Mellois** vers le 12 Juillet et Ile de Ré vers le 15 Juillet.

Dans ces secteurs n'intervenir que si la luzerne est au moins au stade début fructification (stade sensible à la tordeuse).

Cette intervention rend inutile le deuxième traitement cécidomyies. Ce ravageur est à surveiller en Nord Charente et Sud Est des Deux Sèvres. Ailleurs le risque est très limité pour le moment.

Produits utilisables : phosalone 1000 g/ha ou bromophos 500 g/ha.

TYCHIUS ET PUNAISES MIRIDES

Ces insectes sont limités par les traitements dirigés contre la cécidomyie. Les parcelles non encore protégées peuvent justifier une intervention spécifique si les seuils sont atteints (75 punaises et 25 tychius en 25 coups de filet fauchoir).

Produits utilisables : endosulfan 1000 g/ha (punaises)
phosalone 1000 g/ha (tychius)

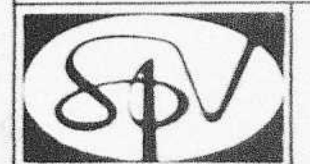
Compte rendu du stade de floraison de la luzerne, **tout traitement insecticide doit être réalisé hors de la période d'activité des pollinisateurs et avec des insecticides non dangereux pour les abeilles.**

TOURNESOL

PUCERONS

Leur présence dans les cultures persiste, mais il est noté une importante activité des insectes prédateurs (cocinelles, syrphes, chrysopes, anthocoridae). Compte tenu de cette activité et du stade de développement avancé du tournesol, **n'envisager aucun intervention.**

P.1 2 1



SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS
Tél. : (49) 58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET
CPPAP n° 1664 A.D. Abonnement annuel : 100 F.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

MALADIES

Botrytis et **Sclérotinia** ont fait leur apparition dans les cultures. Il n'existe pour l'instant aucun traitement fongicide efficace contre ces maladies. Il est donc inutile d'intervenir.

MAIS

PYRALE

Les sorties en cage se sont intensifiées depuis le 10 juillet. Le réseau d'observateurs ainsi que nos sondages ne signalent qu'une faible activité de ponte dans les parcelles suivies.

N'intervenir qu'à partir du 15 Juillet dans les zones à risque (Plaine de Loudun Chatellerault, Plaine de Thouars Moncoutour, Plaine de Niort, Façade Atlantique, Ruffecois, Vallée de la Charente).

L'intervention sera réalisée si 10 pontes pour 100 pieds sont observées au stade panicule mâle palpable dans le cornet pour une rétention et une efficacité optimales des microgranulés.

Nous rappelons qu'il faut éviter les traitements aériens à proximité d'étendues d'eau, cours d'eau, canaux (20 m pour les microgranulés et 100 m pour les liquides. En zone de Marais (Charente Maritime), cette dernière est portée à 200 m par arrêté préfectoral.

PUCERONS

On observe actuellement une augmentation importante des populations. Dans certaines parcelles Rhopalosiphum padi est déjà présent dans le cornet. Mais les auxiliaires sont présents et fort nombreux (coccinelles, syrphes, hymenoptères). Il est donc inutile d'intervenir pour ne pas les détruire.

L'utilisation de pyréthrinoïdes liquides pour les traitements contre la Pyrale est fortement déconseillée.